



## Tourisme fluvial

Maine Anjou Rivière  
Le Moulin Chemillé Changé  
49220 LE LION D'ANGERS  
TEL. 02 41 95 10 83



[www.maine-anjou-rivieres.com](http://www.maine-anjou-rivieres.com)

La Commission Locale a conclu un accord avec Maine Anjou Rivière afin d'obtenir des réductions sur les prestations Tourisme Fluvial en Anjou et dans de nombreuses régions de France (locations de bateaux habitables sans permis, de 2 à 12 personnes).

### Comment procéder :

Les réservations se feront directement par les intéressés après avoir obligatoirement retiré un « bon CSE » certifiant votre appartenance à la CDC afin d'obtenir des remises.

### A titre d'information :

- 20 % en Anjou du 7/01 au 19/05/06 et du 16/09 au 15/12/06
- 15 % en Anjou du 20/05 au 7/07/06 et du 26/08 au 15/09/06 et du 16/12 au 05/01/07
- 10 % en Anjou du 8/07 au 25/08/06
- 7 % sur les autres régions de France, toute l'année 2006 (Bretagne, Charente, Nord-Picardie, Franche-Comté, Bourgogne-Nivernais, Saône et Loire, Champagne-Ardennes, Alsace-Lorraine, Lot et Garonne, Lauragais, Aquitaine, Midi-Camargue)

Ces remises ne sont pas cumulables avec les « Privilèges » proposés par Maine Anjou Rivières.

Le catalogue et les conditions générales sont à votre disposition au CSE pièce 107 A.